

# Evaluation du juge fédéral Heinz AEMISEGGER

Bailli suisse suprême. Il se dit «juge» fédéral.

A «travaillé» au palais du Tribunal fédéral, avenue du Tribunal fédéral 29,  
1000 Lausanne 14

**Adresse privée:**

Chemin du Grand-Praz 10, 1012 Lausanne

Portail du web: [www.bger.ch](http://www.bger.ch)

Etat civil: marié avec Monika. 3 enfants.



Heinz AEMISEGGER, dit le «Raminogrobis de la Justice»



La boîte aux lettres de la famille AEMISEGGER

## Prises de vue de l'habitation



Maison vue du chemin du Grand-Praz



Les étages supérieurs de la maison des AEMISEGGER

## **Profil**

Origine : SG et SH. A commencé sa carrière dans le canton de Schaffhouse. Juge fédéral pour le PDC de 1986 au 31.12.2014. Président du Tribunal fédéral en 2003/2004.

## **Quelques victimes de ce juge parjure:**

**Peter OTT** – Ce paysan de montagne a été débouté 10 fois par les juges fédéraux, dont 5 fois avec la participation d'AEMISEGGER. Au 11<sup>ème</sup> tour, AEMISEGGER et consorts ont enfin compris qu'OTT était dans son bon droit, car il protégeait ses terres contre l'érosion.

Dr. Denis ERNI: [www.viplift.org/f/1\\_homepage.html](http://www.viplift.org/f/1_homepage.html)

**Birgit SAVIOZ**

**Karl-Heinz REYMOND**

**Marc-Etienne BURDET** (censure illégale)

**Gerhard ULRICH** (censure illégale ATF 1B\_242/2009 du 21.10. 2009 et autres délits judiciaires, entre autres faux témoignage du 14.04.10 devant le [Tribunal pénal fédéral](#))

## **Liste de références (observations récoltées depuis l'an 2000):**

**nombre de références négatives: 30**

**nombre de références positives : 2**

**Heinz AAMISEGGER a sévi par sottise, mais aussi par sadisme.**

Dès 2001, AEMISEGGER a été dans le collimateur de l'initiative des citoyens APPEL AU PEUPLE, entre autres pour l'affaire du Dr. Denis ERNI. Cela a donné lieu à une action spéciale à Berne:

## La protestation devant l'Assemblée Fédérale réunie

Le 11.12.02, l'élection du Président du Tribunal Fédéral pour les années 2003 – 2004 était tout au début de l'ordre du jour de l'Assemblée Fédérale réunie. Nous nous étions préparés très discrètement pour cet événement en planifiant tous les détails.

Très peu de personnes savaient pour quelles raisons nous avions mobilisé nos activistes romands pour ce mercredi matin, à 05H30 à la gare de Lausanne. Sur place, je risquais de tomber sur le juge fédéral **Heinz AEMISEGGER**, devant le guichet. Il était accompagné de sa femme et de ses trois enfants.

Arrivés à Berne, nous avions rendez-vous au Café fédéral avec nos combattants qui avaient fait le voyage séparément. En tout, nous étions un peu plus de vingt personnes. Après un briefing concentré, chaque participant prit en charge une liasse de caricatures, format A6. Au verso de ces pages, nous avions fait imprimer cinq brefs messages en allemand et en français. Nous avions dissimulé ces imprimés sous nos vêtements et avons pu passer sans la moindre difficulté le contrôle, à l'entrée des tribunes pour la salle du Conseil National.

A 8H00 pile, le président du Conseil National en fonction, **Yves CHRISTEN**, ouvrit la séance en sonnant la cloche. Il lut les modalités pour l'élection du Président du Tribunal Fédéral. A ce moment précis, je me levais et mes partisans jetèrent simultanément nos tracts dans la salle pour les laisser retomber sur les têtes des Conseillers Nationaux et Conseillers des Etats réunis en-bas. De ma voix sonore, je lançais un bref discours, commençant en Schwiizertüütsch, enchaînant en français et terminant en italien:

*«APPEL AU PEUPLE. Nous protestons contre l'élection d'**AEMISEGGER** au poste de président du Tribunal Fédéral. Vous êtes tous informés que ce juge fédéral déforme la vérité. Quand les juges fédéraux mentent, le mécanisme des recours est anéanti. Il n'y a pas de paix sans justice et il n'y a pas de justice sans vérité.»*

Les caméras des télévisions étaient toutes braquées sur moi. Les flash éclairaient la salle, le silence était complet, la surprise fut parfaite. Rapidement, quatre gorilles arrivèrent dans ma direction. Ils descendirent les escaliers des tribunes en courant. L'accès à ma rangée de sièges était barrée par le paysan de l'Oberland zurichois, **Hansrudolf WALTHER** †. Les quatre hommes sautèrent sur lui. Il tint sa position jusqu'à ce que j'aie terminé mon discours et déclaré que nous pouvions quitter la salle. Après notre départ, **CHRISTEN** exprima son regret pour ce dérangement. Il ajouta que les mots pouvaient servir d'armes et que l'incident était tout de même un signe de transparence de notre démocratie. Ensuite, il passa

à l'élection du futur président du Tribunal Fédéral par l'Assemblée Fédérale réunie. Des 188 bulletins délivrés dans les urnes, **AEMISEGGER** récoltait 180 voix. Il semble que les parlementaires fédéraux aient voté pour lui, fous de rage.

Caricature – mise en circulation le 11.12.02 au Palais Fédéral, avec texte recto-verso

Afin de nous aider à propager ces révélations, nous vous remercions de distribuer des copies de ce texte autour de vous.

**Heinz Aemisegger, président du Tribunal fédéral :  
le Raminagrobis de la justice**



*Aemisegger fait encore mieux que le méchant matou de La Fontaine. Un citoyen a prié Aemisegger de lui expliquer l'un de ses arrêts farfelus. Par lettre du 09.02.01, le Raminagrobis de la justice répond : « ... le Tribunal fédéral ne commente, ni n'explique ses arrêts qui se suffisent à eux-mêmes. »*

Indiquez-nous votre adresse e-mail ! 4



**Quand les juges fédéraux mentent,  
le mécanisme des recours est anéanti !**

**Wenn die Bundesrichter lügen, dann ist  
der Mechanismus der Rekurse lahmgelegt!**

APPELL AL PIEVEL  
APPELLO AL POPOLO  
APPEL AU PEUPLE  
AUFRUF ANS VOLK

CCP 17-791540-8  
CCP 17-655794-4  
Case postale 24  
CH-1001 Lausanne  
Mobile: 078 - 641 99 96  
Tél.: 021 - 329 02 33  
Fax: 021 329 02 34

Internet : [appel-au-peuple.org](http://appel-au-peuple.org)

Autre caricature, également mise en circulation le 11.12.02 au Palais Fédéral, avec texte recto-verso



*Nous demandons l'ouverture  
d'une enquête pénale  
contre le « Juge » fédéral  
Heinz Aemisegger.*

APPELL AL PIEVEL  
APPELLO AL POPOLO  
APPEL AU PEUPLE  
AUFRUF ANS VOLK

CCP 17-791540-8  
CCP 17-655794-4  
Case postale 24  
CH-1001 Lausanne  
Mobile: 078 - 641 99 96  
Tél.: 021 - 329 02 33  
Fax : 021 329 02 34

*Wir verlangen das Eröffnen  
einer Strafuntersuchung  
gegen den Bundesrichter  
Heinz Aemisegger.*

Internet : [appel-au-peuple.org](http://appel-au-peuple.org)

Notre espoir que l'incident soit relaté sur les ondes de la télévision fut déçu. Il n'y eut même pas le moindre petit article dans la presse. Seule la NZZ publia le lendemain une photo avec la légende: «Ein Zuschauer unterbricht die Wahl des

*Präsidenten des Bundesgerichtes». (Un observateur interrompt l'élection du président du Tribunal Fédéral.)*

Photo dans la Foto NZZ du 12.12.02



Evidemment, nous avons donné aux parlementaires fédéraux quittance de leur acte, par les publipostages des 12 et 15.02.03.

[www.swiss-justice.net/id/aemisegger-030112-f](http://www.swiss-justice.net/id/aemisegger-030112-f)

(Lien illégalement censuré par le «procureur» **Yves NICOLET** par procédure secrète).

### **La Genevoiserie du mois de juin 1999 et la démente de 3 «juges» fédéraux.**

Dans la nuit du 30 au 31.03.1995, vers minuit, une Genevoise a été sauvagement violée dans le Parc de la Perle du Lac par 2 automobilistes. Rongée par la honte et le faux sentiment de culpabilité, la victime a porté plainte seulement 3 ans plus tard, le 23.04.98. Prise en charge par une psychothérapie, la plaignante prétendra que l'hypnose lui aurait permis de reconstituer sa mémoire afin de donner à la police l'opportunité d'établir 2 portraits robots, à l'aide desquels BELMADANI et BANNA furent identifiés et après une instruction troublante renvoyés devant la Cour d'assise de Genève. Les accusés ont toujours vigoureusement contesté leur culpabilité et tous les éléments à décharge furent occultés. La fiabilité des inspecteurs en charge de l'enquête a volé en éclat, avec leur répétition inlassable de contre-vérité, dans le but de faire des vérités (VASSALLI). Au mois de juin 1999, cette Cour condamna BELDAMI et BANNA chacun sans aveux et sans preuves formelles pour viol avec les circonstances aggravantes de la cruauté à 4 ans de réclusion. Pourtant la science conteste la fiabilité de la mémoire reconstituée par l'hypnose. Cependant, les jurés furent manifestement convaincus par les déclarations péremptoires de la victime.

Les 2 accusés ont recouru jusqu'au Tribunal fédéral. Par l'Arrêt du Tribunal fédéral du 29.09.2000 des «juges» fédéraux Heinz AEMISEGGER, Bertrand REEB et Jean FONJALLAZ, BELDAMI fut acquitté au motif «des équivoques inhérents au rôle de l'hypnose».

Les mêmes «juges» fédéraux AEMISEGGER, REEB et FONJALLAZ confirmèrent par contre par l'Arrêt du Tribunal fédéral du 28.10.2002 la culpabilité de BANNA, ayant des éléments identiques à charge que ceux de BELDAMI.

Détails voir livre *Viol, hypnose et justice*. Pierre VASSALLI, éditions Slatkine, 2017.

**Un tel comportement contradictoire de la part de «juges» fédéraux met en doute leur discernement. Ce qui a commencé par une Genevoiserie devant la**

**Cour d'assise en juin 1999, a trouvé son épilogue avec les décisions démentielles des «juges» fédéraux AEMISEGGER, REEB et FONJALLAZ.**

**Evaluation des Hommes de Loi**

02.05.17/GU